



Catégories linguistiques et catégories mentales : que peut nous apprendre la découverte d'un système grammatical différent ?

Pierre-Yves Modicom

► To cite this version:

Pierre-Yves Modicom. Catégories linguistiques et catégories mentales : que peut nous apprendre la découverte d'un système grammatical différent ?. Atala. Cultures et sciences humaines, 2021, Qu'apprend-on quand on apprend les langues?, 221, pp.53-60. halshs-03438322

HAL Id: halshs-03438322

<https://shs.hal.science/halshs-03438322>

Submitted on 21 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ATALA

N° 21

2021

Qu'apprend-on quand on apprend des langues ?



Cultures et sciences humaines

Catégories linguistiques et catégories mentales : que peut nous apprendre la découverte d'un système grammatical différent ?

Pierre-Yves MODICOM

Résumé

Cet article présente quelques termes du débat sur le lien éventuel entre la diversité des structures grammaticales et une forme de diversité des représentations conceptuelles selon la langue ou des langues que l'on parle. Dans un premier temps, il présente la formulation la plus radicale, due à Benjamin Whorf, de cette hypothèse : la diversité irréductible des grammaires déterminerait une diversité des modes de pensée. Après quelques contre-arguments, l'article présente des travaux récents sur le marquage linguistique du repérage dans l'espace et ses liens plausibles avec des facteurs culturels. La deuxième moitié de l'article est une étude de cas sur la fonction sujet et fait office de plaidoyer pour une démarche comparative appelant à éviter toute universalisation hâtive des catégories grammaticales traditionnelles avant de revenir aux langues européennes les plus connues à la lumière de la linguistique de la diversité. La recherche d'une variabilité des modes de représentation associés à des formes linguistiques s'applique avec au moins autant de succès à l'intérieur de systèmes comparables, ou d'un seul système, que dans la comparaison en bloc de systèmes supposément homogènes.

Mots-clés : grammaire, cognition, typologie, fonction sujet, cognition spatiale, relativisme.

Abstract

This article presents certain facets of the debate about the existence of a link between the diversity of grammatical structures and a kind of diversity in conceptual representations depending on the language(s) one speaks. First, it sets out the most radical version of this hypothesis, expounded by Benjamin Whorf—for those who promote it, the irreducible diversity in grammar determines a diversity of modes of thought. After the presentation of various opposing views, recent work on the linguistic markers of spatial awareness and their plausible links to cultural factors is exposed. The second half of this article is a case study about the role of the subject and serves as a call for a comparative method to avoid hasty universalizations of traditional grammatical categories before returning to what the linguistics of diversity may teach us about most well-known European languages. The search for variability in the modes of representation associated with linguistic forms is equally well applicable within comparable systems, or within a single system, as it is in the comparison of systems taken in their supposedly homogenous entirety.

Keywords: grammar, cognition, typology, subject, spatial awareness, relativism.

Des extraterrestres et des grammairiens

Dans le film de science-fiction *Premier Contact*, sorti en 2017, l'humanité est confrontée à l'arrivée d'une série de soucoupes volantes dans douze pays du monde. Il apparaît que les extraterrestres cherchent à communiquer avec les humains mais ne s'expriment que par écrit, en émettant

des énoncés ayant la forme de cercles et qui se dessinent par projection à partir du centre, sans sens de lecture ni d'écriture identifié. Une linguiste de terrain, spécialiste de l'apprentissage rapide de langues inconnues par immersion avec les locuteurs, est missionnée par le gouvernement américain pour percer le mystère de cette langue. Elle comprend peu à peu que les extraterrestres veulent faire un don à l'humanité, sans réussir à identifier en quoi il consiste. Dans le même temps, elle est assaillie de visions étranges sur une vie de famille qu'elle n'a pas, et située à un moment indéfini. Au fur et à mesure qu'elle progresse dans l'apprentissage de la langue et que ses visions s'accroissent, elle comprend que le parler de ces « heptapodes », contrairement aux langues humaines, est réellement structuré de façon non-linéaire et que cette structure va de pair avec une vision circulaire du temps. En retour, l'apprentissage de la grammaire de cette langue biaise les capacités cognitives des locuteurs en faveur d'une perception circulaire de la temporalité, où le présent, le passé et l'avenir se superposent, jusqu'à donner des aperçus rapides sur l'avenir. Les extraterrestres, qui ont compris qu'ils auraient prochainement besoin de l'aide humaine pour survivre, sont venus offrir à l'humanité... leur grammaire et les nouvelles aptitudes cognitives qu'elle porte en elle.

On se gardera, bien évidemment, d'émettre ici un quelconque jugement sur l'interprétation de la théorie physico-mathématique de la « courbe temporelle fermée » utilisée dans ce film pour rendre matériellement possible une intuition portant sur l'avenir. Mais *Premier Contact* s'inspire également d'une théorie bien connue des linguistes sur le rapport entre catégories grammaticales et catégories de pensée. En l'occurrence, le lien entre langue et cognition sur lequel repose la trame du film correspond à une variante radicale de « l'hypothèse Sapir-Whorf », selon laquelle la structure d'une langue irait de pair avec une vision générale du monde partagée par ses locuteurs. Cette hypothèse, en soi, circule dans le monde des sciences du langage au plus tard depuis Wilhelm von Humboldt et le romantisme allemand. La formulation de Benjamin Lee Whorf (lui-même inspiré par le linguiste et anthropologue américano-polonais Edward Sapir) a ceci de particulier qu'elle formule expressément une relation de dépendance : les catégories mentales seraient déterminées par les catégories linguistiques.

Relativisme grammatical et relativisme cognitif

Cette hypothèse débouche sur un relativisme radical et revendiqué, même si elle repose sur un raisonnement contestable. L'exemple central

de Whorf, en effet, est le cas de la langue hopi, supposément dépourvue de moyens d'expression du temps, ce qui irait de pair avec une conception de la temporalité différente du modèle passé-présent-futur communément répandu en Occident. La thèse linguistique de l'absence de moyens d'expression du temps en hopi est loin de faire consensus chez les grammairiens, d'autant plus que Whorf lui-même a relevé que si le verbe hopi semblait bien, effectivement, ne pas avoir de « temps » — en tout cas de catégorie de conjugaison dont le sens serait strictement temporel, les marques qui s'apparentent à des temps sur le verbe hopi étant d'après lui des marques de mode —, la langue dispose de noms exprimant des portions de temps (jours, années...). Des travaux ultérieurs ont montré que la langue disposait parfaitement de constructions se référant au temps, et que la culture hopi n'était pas si rétive aux discours sur le temps linéaire. On pourrait également relever que bien des civilisations ont développé des conceptions cycliques du temps malgré un système de catégories verbales distinguant au moins un présent et un passé.

L'objection centrale peut se résumer en une phrase, généralement attribuée à Roman Jakobson, selon laquelle « les langues ne diffèrent pas par ce qu'elles peuvent exprimer, mais par ce qu'elles doivent exprimer¹ ». L'absence d'une catégorie grammaticale dans une langue n'implique nullement son absence comme catégorie mentale chez ses locuteurs, de même, d'ailleurs, que l'absence, dans une langue, d'un concept strictement équivalent à un autre concept attesté dans une autre langue n'implique nullement une quelconque « intraductibilité » notionnelle, sauf à adopter une vision radicalement relativiste de la traductibilité des énoncés comme celle défendue par Quine² — en admettant alors que c'est la possibilité même de se comprendre entre locuteurs d'une même langue qui vacille, attendu que les énoncés réels manifestent toujours une part, même minime, de variation.

L'œuf et la poule

On ne saurait nier le charme intellectuel discret des concepts sans équivalents lexicaux exacts que l'on est fréquemment amené à croiser lorsqu'on apprend une nouvelle langue. Mais ce charme est d'abord l'occasion

1. JAKOBSON (Roman), « On Linguistic Aspects of Translation » (1958), repris dans *Selected Writings*, Berlin, De Gruyter Mouton, vol. II, p. 264.

2. Quine défend cette thèse dans de nombreux textes. Citons ici « Meaning and Translation » (1959), dans FODOR (Jerry A.) et KATZ (Jerrold J.) (dir.), *The Structure of Language: Readings in the Philosophy of Language*, Englewood Cliffs, New Jersey (États-Unis), Prentice Hall, 1964, p. 460-478.

de découvrir une concrétion historique, sociale et culturelle, singulière plutôt que d'épiloguer sur la pluralité des visions du monde portées par les langues. Cela est encore plus vrai pour la relativité des catégories grammaticales, où cette dimension sociale et historique à l'œuvre dans leur élaboration est souvent ténue. L'exemple le plus spectaculaire — et finalement plus proche des postulats de Whorf que ne l'est l'expression du temps en hopi — est celui des catégories d'expression du lieu.

Dans un travail de synthèse intitulé *Space in Language and Cognition*³, le psycholinguiste Stephen C. Levinson a montré que le repérage dans l'espace chez les grands singes et chez l'homme reposait sur un système d'orientation « intrinsèque » où l'on exprime le devant, le derrière, mais aussi la gauche et la droite et le haut et le bas en prenant un point de repère déjà orienté par lui-même, c'est-à-dire dont tous les locuteurs sauront juger quel est son avant, son arrière, etc. Beaucoup de langues, mais pas toutes (Levinson mentionne quelques langues amérindiennes qui ne connaîtraient qu'un cadre « intrinsèque »), ont ensuite développé la possibilité d'exprimer une orientation relative (ternaire). Ainsi, « le chat est devant le portail » n'est correctement interprétable que si l'on sait de quel côté du portail se place le locuteur ; le même jeu s'observe quotidiennement pour la gauche et la droite lorsque les deux interlocuteurs se font face. L'acquisition des capacités cognitives de latéralisation par triangulation semble plus rapide chez les enfants immergés dans un environnement dont la langue présente un tel système. Mais surtout, quelques langues d'Océanie, d'Afrique et d'Amérique du Sud, généralement parlées par des communautés isolées et présentant un paysage très marqué (village entre la mer et un flanc de montagne, par exemple), ont développé un système d'orientation « absolu », c'est-à-dire qu'un petit nombre de référents fournissent les catégories de repérage spatial dans tous les contextes (on peut imaginer un locuteur disant d'un chien assis à sa gauche qu'il est assis près de moi côté montagne), y compris donc quand ce référent (la mer, la montagne...) n'est pas visible.

On peut bien sûr penser que c'est l'environnement naturel à la fois restreint, constant et très typé qui a fait émerger ces catégories grammaticales. Ce seraient donc les habitudes de pensée qui détermineraient les catégories de langue. Mais il apparaît aussi que ces peuples ont parfois chez leurs voisins la réputation d'être dotés d'un sens de l'orientation redoutable et de fournir d'excellents guides capables de se repérer sur des territoires quasi inconnus, grâce à une perception intuitive des points

3. LEVINSON (Stephen C.), *Space in Language and Cognition*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 2003.

cardinaux (Levinson cite l'exemple d'un peuple namibien). En outre, l'étude de certains groupes exilés dans des grandes villes a montré que, même après avoir déménagé, ce système de repérage pouvait se maintenir à la faveur de ce sens de l'orientation. Il semblerait donc qu'il y ait dans ce cas une rétroaction du langage sur la cognition, les catégories de langues aidant à consolider des catégories de pensée au moment de l'apprentissage. Cela étant, il convient de garder en tête que l'étude de Levinson est un cas isolé, émanant d'un partisan revendiqué (et controversé⁴) du relativisme linguistique et cognitif. Un phénomène de rétroaction d'une aussi grande ampleur au moment de l'apprentissage, s'il se confirmait, pourrait bien être unique.

Doit-on pour autant en déduire que l'apprentissage des catégories grammaticales ne nous apprend rien en matière de catégories de pensée ? Non. De même que la prudence élémentaire vis-à-vis du discours sur les « concepts intraduisibles » ne doit pas empêcher de relever, par exemple, que la phrase de Max Weber sur le « monopole de la violence légitime » était plus intuitive en allemand, où *Gewalt* signifie à la fois « violence » et « pouvoir » (voir par exemple *Gewaltenteilung*, « séparation des pouvoirs ») et est formé sur une racine, *walt*, que l'on retrouve dans divers termes relevant du champ de l'autorité et de la tutelle, de même, l'étude de la diversité grammaticale peut nous permettre de faire retour sur un certain nombre de notions qui sans cela passeraient pour non problématiques.

L'exemple de la fonction sujet (1) : comparaison et mise à distance

Ainsi, la configuration grammaticale caractéristique de la « fonction sujet » en anglais ou dans les langues romanes (et notamment en français, où le marquage nominal ou pronominal du sujet est obligatoire) donne souvent lieu à une interprétation et à des commentaires où elle est tenue pour acquise, que ce soit sous l'angle de la division sujet-prédicat construite dans le va-et-vient entre la logique d'inspiration aristotélicienne et la grammaire classique dont la *Grammaire de Port-Royal* de 1660 est l'exemple le plus marquant pour le français⁵, ou sous celui de la définition

4. L'opposition, parfois caricaturale, entre « relativisme » et « universalisme » en linguistique, a nourri de nombreuses polémiques entre linguistes, et l'une des dernières grandes disputes en date portait sur un travail de Nicholas Evans (spécialiste des langues aborigènes d'Australie) et Stephen Levinson, « The Myth of Language Universals », *Behavioural and Brain Sciences*, 2009, p. 429-492.

5. Il s'agit d'un héritage lointain de la tradition des grammaires logiques qui, s'appuyant sur le *De l'interprétation* d'Aristote, assimilaient le jugement logique (forme de pensée) et la phrase verbale (forme grammaticale) sous la notion de proposition, et faisaient du verbe de la phrase un prédicat, le

par le rôle sémantique d'agent (le sujet serait « celui qui fait l'action »). Une première prise en compte systématique de la diversité des systèmes linguistiques, en incluant notamment les langues à cas, germaniques et slaves, a permis au syntacticien Lucien Tesnière⁶ de rompre avec le face-à-face entre le sujet et le verbe et son corollaire logico-sémantique, le couple sujet-prédicat, en faisant du sujet à la fois « un complément comme les autres », selon ses propres dires, mais néanmoins « le premier » d'entre eux : premier protagoniste du procès, le sujet est défini comme « celui qui fait l'action ». La somme philosophique de Vincent Descombes *Le complément de sujet* illustre brillamment ce qu'une philosophie de la connaissance de soi et de l'action peut tirer en retour de la prise en compte de ce système syntaxique général appuyé sur la diversité des langues. Le lien entre sujet et agentivité est encore souvent tenu pour acquis et a pu inspirer des travaux de psychologie cognitive qui cherchent à montrer que la sélection d'un référent pour le constituant sujet d'un énoncé décrivant une situation dont le locuteur a été témoin est en partie contrainte par des critères d'agentivité relative des différents protagonistes.

Or l'apprentissage de certaines langues permet de remettre en cause ce lien. En particulier, l'étude des langues dites ergatives montre qu'il y a là une fausse évidence : ces langues sont surtout nombreuses dans d'autres régions du monde (le Caucase, par exemple) mais aussi présentes de façon isolée plus près de nous (le basque est une langue ergative). On appelle langue ergative une langue où l'argument unique d'un verbe d'état (le *je* de *je suis*) ou d'un verbe d'action intransitif (*je travaille*) est associé au même marquage morphologique et syntaxique (par exemple, cas sur le nom ou le pronom, place dans la phrase ou capacité à déclencher l'accord du verbe) que le second argument (complément d'objet) d'un verbe d'action à deux arguments, typiquement un patient (*le* dans *je le frappe*), tandis que le premier argument d'un verbe d'action à deux arguments (*je* dans *je le frappe*) porte une marque différente. Par analogie, on peut imaginer une forme de français où l'on dirait *je* (agent) *le* (patient) *frappe*, mais *me* (unique) *suis* au lieu de *je suis*. Dans les langues à cas, on parle de cas absolutif pour les arguments U (unique) et P (patient) et de cas ergatif pour l'argument A (agent). À l'inverse, les langues romanes, germaniques

groupe nominal déclenchant son accord étant alors défini comme le « sujet » de ce prédicat. Dans les grammaires scolaires, la notion de sujet s'est maintenue de façon à peu près inchangée jusqu'à nos jours, et même si la notion de « prédicat » est peu utilisée dans les grammaires scolaires hexagonales, beaucoup de traditions grammaticales en langues vivantes mais aussi dans la grammaire française hors de France utilisent toujours cette notion pour nommer la fonction grammaticale du verbe, ou du bloc formé par le verbe et ses compléments.

6. On se rapportera essentiellement à TESNIÈRE (Lucien), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.

et slaves, mais aussi le grec, l'arabe, l'hébreu, le chinois, le japonais, etc., sont des langues accusatives, où A et U sont marqués de la même manière (cas nominatif pour les langues à cas) et P par une marque spécifique (cas accusatif). L'association de la thémativité (le sujet serait « ce dont on parle », « ce dont on affirme le verbe », définition héritée du couple sujet-prédicat et bien illustrée par les verbes d'état) et de l'agentivité (« celui qui fait l'action ») est donc elle-même un fait de langue arbitraire et contingent (même si cela n'implique pas qu'elle soit purement fortuite), et la notion de sujet, telle qu'elle est traditionnellement comprise, repose sur une configuration spécifique (Gilbert Lazard parle de « configuration subjectale »).

L'exemple de la fonction sujet (2) : retour sur une fausse évidence

On a donc bien deux ordres d'analyse : celui de l'organisation de l'information (« ce dont on parle » par opposition à « ce qu'on en dit ») et celui de la conceptualisation d'un événement (qui fait quoi?). Garder ceci en tête permet de faire retour sur nos propres langues, où l'on s'aperçoit que l'amalgame entre les deux ordres d'analyse n'est pas forcément aussi évident que semble le suggérer l'idée que le sujet est tout à la fois « ce dont on parle » et « celui qui fait l'action ».

Ainsi, les langues germaniques ont gardé quelques traces d'une possibilité archaïque de construire les sujets à un cas autre que le nominatif. En anglais, *methinks* subsiste marginalement à côté de *I think*, en allemand *Mich dünkt* à côté de *Ich denke*, ou *Mir träumt* à côté de *Ich träume*, avec à chaque fois une petite différence de sens (le sujet « oblique », à l'accusatif ou au datif, subit davantage l'action qu'il ne la réalise). En islandais, cette construction est bien conservée et semble même s'être renforcée avec le temps pour certains verbes, en concurrence avec le nominatif. Des cas de figure comparables sont attestés dans les langues slaves (russe : *меня вырвало* [*menja vyrvalo*], « j'ai vomi », où « je » est à l'accusatif), mais aussi en latin. Ainsi, en latin classique *piget* ou *pudet* ne prennent jamais d'argument au nominatif, même si on trouve des occurrences anciennes de *pudeo*, tantôt « j'ai honte » tantôt « je fais honte » (ce qui suggère que l'orientation de l'agentivité de ce verbe n'a jamais été très claire, même à l'époque où il prenait un sujet au nominatif). Cicéron écrit : « *me non solum piget stultitiae meae, sed etiam pudet* », « non seulement je suis contrarié par ma bêtise, mais elle me fait honte » (*De Domo Sua*, 29), où la première personne est à l'accusatif et la bêtise, au génitif.

Les verbes concernés sont presque toujours des verbes de cognition non intentionnelle, de sentiment, de sensation.

Les raisons ayant présidé à la perte ou à la marginalisation de ces constructions ne sont pas éclaircies : pression naturelle à la régularisation des paradigmes et donc à l'alignement vers la construction majoritaire ? Souci culturel d'affirmer l'agentivité de l'individu sur ses sentiments ? La bonne réponse n'est pas sans doute la même dans toutes langues. Il convient en particulier de prendre en compte le rôle qu'ont pu jouer la diminution du nombre de cas (voire la disparition pure et simple du système des cas) ainsi que le figement de l'ordre des constituants, qui peut obéir soit à des critères informationnels, soit à des critères syntaxico-sémantiques, soit à un panachage des deux. En outre, l'ordre a lui-même un effet sur la définition des fonctions syntaxiques à l'intérieur d'une langue. La prudence est donc de mise avant de s'engager sur le lien entre diversité des catégorisations grammaticales et diversité des visions du monde, sur cette question comme sur d'autres.

Conclusion

Le relativisme radical de Whorf ou l'hypothèse jumelle d'une détermination stricte des catégories de grammaire par les catégories de pensée ne sont au fond guère plus défendables que l'universalisme de première instance qui animait initialement le programme de recherche d'un Noam Chomsky, à l'époque où il définissait la « Grammaire Universelle » comme un ensemble de règles strictes observées par toutes les langues⁷. La solution structuraliste (le seul universel est le fonctionnement par système d'oppositions structurantes) est élégante mais a les inconvénients de ses qualités puisqu'elle ne se prononce pas sur les contenus, qu'ils soient cognitifs ou linguistiques, et refuse donc sciemment de se prononcer sur la question du rapport entre catégories grammaticales et vision du monde. C'est plutôt la pratique de l'apprentissage et de la traduction qui répond à cette question : la comparaison d'une langue avec la nôtre ne dit rigoureusement *rien* de la vision du monde des locuteurs de cette langue. C'est en tant que comparaison qu'elle nous éclaire — sur *nous* : sur nos habitudes, sur notre regard sur la langue et sur les présupposés de nos discours.

7. La notion de « grammaire universelle » est l'un des concepts les plus emblématiques et les plus controversés du programme chomskyen depuis les origines. Chomsky en a donné diverses variantes, dont la plus générale est formulée dans son ouvrage *La linguistique cartésienne* (*Cartesian Linguistics: A Chapter in the History of Rationalist Thought*, 1966, traduit en français au Seuil en 1969). Les personnes intéressées par ces débats liront avec intérêt le numéro de *Behavioral and Brain Sciences* cité en note 4, qui contient une longue rubrique de répliques par les meilleurs spécialistes du champ.